

50
ans



ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ

WP Council 238/13 Rev. 1

14 janvier 2014

Original : anglais/portugais

F

Conseil international du Café

112^e session

3 – 7 mars 2014

Londres (Royaume-Uni)

Composition du

Comité consultatif du secteur privé pour les
années caféières 2013/14 et 2014/15

Contexte

1. En septembre 2013, le Conseil a nommé les membres du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) pour les années caféières 2013/14 et 2014/15. L'annexe I reproduit la liste des membres actuels du CCSP et l'article 29 de l'accord de 2007.
2. Le Gouvernement brésilien a ultérieurement proposé International Women's Coffee Alliance (IWCA) en tant que membre du CCSP (voir l'annexe II).
3. Le CCSP et le Conseil examineront cette proposition à la 112^e session du Conseil, en mars 2014.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à nommer IWCA membre du CCSP pour 2013/14 et 2014/15

**COMPOSITION DU
COMITÉ CONSULTATIF DU SECTEUR PRIVÉ
POUR LES ANNÉES CAFÉIÈRES 2013/14 ET 2014/15**

EXPORTING MEMBERS

COLOMBIAN MILDS

Federación Nacional de Cafeteros de Colombia (FNC)	Representative
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFÉ)</i>	<i>Alternate</i>
African Fine Coffees Association (AFCA)	Representative

OTHER MILDS

Asociación Nacional del Café (Anacafé)	Representative
Coffee Exporters Association of India	Representative

BRAZILIAN AND OTHER NATURAL ARABICAS

Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)	Representative
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Alternate</i>
<i>Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé)</i>	<i>Alternate</i>
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)	Representative
<i>Conselho Nacional do Café (CNC)</i>	<i>Alternate</i>

ROBUSTAS

Conseil du Café/Cacao (3C)	Representative
Indonesia Coffee Exporters Association (GAEKI)	Representative
<i>Uganda Coffee Federation (UCF)</i>	<i>Alternate</i>

IMPORTING MEMBERS

All Japan Coffee Association (AJCA)	Representative
Coffee Association of Canada (CAC)	Representative
European Coffee Federation (ECF)	Representative
Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC)	Representative
National Coffee Association of USA (NCA)	Representative
Russian Association of Tea and Coffee Manufacturers (Rusteacoffee)	Representative
Specialty Coffee Association of America (SCAA)	Representative
Speciality Coffee Association of Europe (SCAE)	Representative

ARTICLE 29

Comité consultatif du secteur privé

- 1) Le Comité consultatif du secteur privé (ci-après dénommé le CCSP) est un organe consultatif qui est habilité à faire des recommandations lorsqu'il est consulté par le Conseil et qui peut inviter le Conseil à se saisir de questions ayant trait au présent Accord.
- 2) Le CCSP est composé de huit représentants du secteur privé des pays exportateurs et de huit représentants du secteur privé des pays importateurs.
- 3) Les membres du CCSP sont des représentants d'associations ou d'organismes désignés par le Conseil, toutes les deux années caféières ; leur mandat peut être reconduit. Le Conseil veille, dans la mesure du possible, à assurer la désignation :
 - a) De deux associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de régions ou de pays exportateurs représentant chacun des quatre groupes de café, et représentant de préférence les producteurs et les exportateurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant ; et
 - b) De huit associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de pays importateurs, qu'ils soient Membres ou non membres, et représentant de préférence les importateurs et les torréfacteurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant.
- 4) Chaque membre du CCSP est habilité à désigner un ou plusieurs conseillers.
- 5) Le CCSP a un Président et un Vice-président élus parmi ses membres, pour une période d'un an. Les titulaires de ces fonctions sont rééligibles. Le Président et le Vice-président ne sont pas rémunérés par l'Organisation. Le Président est invité à participer aux réunions du Conseil en qualité d'observateur.
- 6) Le CCSP se réunit normalement au siège de l'Organisation, durant la période des sessions ordinaires du Conseil. Si le Conseil accepte l'invitation d'un Membre à tenir une réunion sur son territoire, le CCSP peut également tenir sa réunion sur ledit territoire. En pareil cas, les frais qui en résultent, pour l'Organisation, en sus de ceux qui sont encourus lorsque la réunion se tient au siège de l'Organisation, sont à la charge du pays ou de l'organisation du secteur privé responsable de cette invitation.
- 7) Le CCSP peut, avec l'approbation du Conseil, tenir des réunions extraordinaires.
- 8) Le CCSP fait régulièrement rapport au Conseil.
- 9) Le CCSP élabore son propre règlement intérieur, tout en respectant les dispositions du présent Accord.



**REPRÉSENTATION PERMANENTE DU BRÉSIL AUPRÈS DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES BASÉES À LONDRES**

Rebraslon-065/2013

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales basées à Londres présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation internationale du Café et a l'honneur de proposer International Women's Coffee Alliance (IWCA) en tant que membre du Conseil consultatif du secteur privé (CCSP) de l'Organisation internationale du Café.

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales basées à Londres a l'honneur de proposer que cette question soit inscrite à l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil international du Café et du CCSP, en mars 2014.

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales basées à Londres saisit cette occasion pour renouveler à l'Organisation internationale du Café les assurances de sa très haute considération.

Londres, le 13 décembre 2013